

## Relations industrielles Industrial Relations



*Sécurité sociale et conflits de classes*. Centre d'études des Relations sociales. Préface de Pierre Laroque. Collection « Relations sociales », Economie et Humanisme — Les Éditions ouvrières, Paris, 1962, 167 pages.

Gérard Dion

Volume 18, numéro 2, avril 1963

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1021442ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1021442ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

### ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce compte rendu

Dion, G. (1963). Compte rendu de [*Sécurité sociale et conflits de classes*. Centre d'études des Relations sociales. Préface de Pierre Laroque. Collection « Relations sociales », Economie et Humanisme — Les Éditions ouvrières, Paris, 1962, 167 pages.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 18(2), 283–284. <https://doi.org/10.7202/1021442ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1963

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

caractéristiques des industries telles que le taux de croissance, les gages par rapport à la valeur ajoutée, la concentration de la propriété, etc. Une attention toute spéciale est accordée aux deux types d'industries, « market oriented » et « labor-oriented ».

Une autre partie du volume décrit la croissance comparative des régions en tant que telles et essaie d'en expliquer les différences. Puis les groupes industriels sont identifiés selon leur degré de mobilité interrégionale et les facteurs prédominants sont recherchés.

L'auteur a reconnu une importance prépondérante sur la localisation des manufactures aux facteurs suivants : l'attraction des ressources naturelles et des matières premières ( $\frac{1}{3}$ ), la main-d'œuvre abondante, à bon marché et non-organisée ( $\frac{1}{3}$ ) et enfin les changements dans la demande ( $\frac{1}{3}$ ).

Enfin l'auteur signale que les changements de localisation survenus entre 1929 et 1954 ont eu trois résultats importants : a) la plupart des industries sont maintenant plus dispersées géographiquement ; b) la plupart des régions sont moins dépendantes d'un seul groupe industriel pour l'emploi manufacturier ; c) les différences interrégionales dans la structure industrielle ont été réduites de façon substantielle.

BERTRAND BELZILE

*Economics in a Canadian Setting*, par Mark Keith Inman. The Copp Clark Publishing Co. Ltd., 1959, 771 pages.

« Economics in a Canadian Setting » est avant tout un manuel d'introduction à l'économique. Il suffit d'énumérer quelques titres de chapitres pour s'en rendre compte : la comptabilité du revenu national, les fluctuations économiques, les finances publiques, la consommation, les politiques de prix et de volume dans différentes conditions de production, le commerce international, etc.

Ce qui distingue ce volume des autres que nous connaissons sur le sujet, c'est que l'auteur s'efforce d'illustrer les exposés théoriques par des exemples tirés de l'économie canadienne. Bien plus, dans la première partie de son volume, M. Inman décrit assez longuement les institutions économiques cana-

diennes dans les domaines des affaires, de la finance et de l'organisation du travail. La lecture de ce livre fournira aux non-initiés une connaissance générale mais systématique de l'économie canadienne et les incitera à approfondir les principes qui en dictent le fonctionnement.

Les non-initiés se sentiront ainsi moins dépaysés dans leurs démarches vers une connaissance plus grande de la science économique. Mais il existe un intérêt additionnel pour eux : l'auteur, en plus de référer souvent à l'économie canadienne, pose plusieurs questions qui correspondent bien aux difficultés premières de compréhension de l'économique. Au lieu de faire de longs développements théoriques, M. Inman énonce l'essentiel de chaque théorie ou phénomène économique et l'illustre par un exemple simple et approprié pour en faciliter la compréhension.

De plus, la présentation elle-même du texte aide beaucoup le lecteur à se situer continuellement dans le sujet traité, à l'intérieur du contexte général. En effet, le texte est abondamment subdivisé et un titre coiffe à peu près chaque paragraphe. Les nombreux tableaux et graphiques facilitent également la compréhension de l'exposé.

Bref, « Economics in a Canadian Setting » ne présente à vrai dire aucune originalité dans son contenu, mais constitue pour un Canadien une excellente introduction à l'économique pour ne pas dire à l'économie canadienne comme telle. Ce qui caractérise avant tout ce volume, c'est sa haute valeur pédagogique.

BERTRAND BELZILE.

*Sécurité sociale et conflits de classes.*

Centre d'études des Relations sociales. Préface de Pierre Laroque. Collection « Relations sociales », Economie et Humanisme — Les Editions ouvrières, Paris, 1962, 167 pages.

La sécurité sociale est un facteur essentiel de transformation sociale. Elle doit son origine au souci de faire disparaître ou du moins d'atténuer l'insécurité dans laquelle vivent une grande partie des individus et des familles. Or, c'est précisément cette inégalité dans la possibilité de faire face aux risques sociaux qui est une des causes les plus

importantes des distinctions sociales. Tous les pays industriellement développés connaissent aujourd'hui des régimes de sécurité sociale. Ceux-ci peuvent être différemment organisés et couvrir plus ou moins de risques, mais ils obéissent tous à une même conception de solidarité sociale.

La mise en œuvre et le fonctionnement des régimes de sécurité sociale suscitent des réactions et des conflits à l'intérieur des groupes sociaux concernés. Et ces conflits ne sont pas exclusivement d'ordre économique, mais surtout d'ordre psychologique et sociologique. Ce n'est pas sans réticences ni oppositions que des classes sociales jouissant jusqu'ici d'un statut particulier voient graduellement ces transformations s'opérer et il ne faut pas se surprendre si, lorsqu'elles sont appelées à collaborer elles-mêmes à la marche des organismes de sécurité sociale, elles tirent de l'arrière et prennent du temps à s'ajuster.

*Sécurité sociale et conflits de classes* est un ouvrage rédigé d'après les rapports et les interventions des participants à un colloque organisé par le Centre d'études des Relations sociales d'Aix-en-Provence sous la direction de François Sellier. Cette session d'études qui réunissait plusieurs personnalités compétentes en la matière avait pour objet d'analyser les conflits de classes suscités par le développement de la sécurité sociale en France.

On sait que ce pays possède un régime de sécurité sociale dans lequel des caisses professionnelles et régionale jouent un rôle important. Elles mettent en rapport les médecins, les employeurs, les cadres et les travailleurs. Puis, il y a le cas spécial des travailleurs indépendants et celui des agriculteurs.

La préface de Pierre Laroque montre comment la sécurité sociale est facteur de transformations sociales. L'introduction de François Sellier indique l'importance de la sécurité sociale, sa nécessité technique et les obstacles qu'elle rencontre. Les chapitres suivants sont consacrés à chacune des catégories professionnelles impliquées.

Le lecteur canadien sera surtout intéressé à deux chapitres : celui se rapportant à l'attitude des médecins devant la

sécurité sociale et l'autre analysant la situation des travailleurs comme administrateurs de la sécurité sociale.

Le médecin occupe une position-clé dans tout régime de sécurité sociale. « Il est à la fois médecin, conseiller, avocat et gendarme, il sait qu'il est responsable des dépenses de la Sécurité sociale. Il est le *grand ordonnateur* ». Il appartient à une profession traditionnelle qui, comme les autres, malgré les changements dans l'exercice de sa pratique, cherche à défendre son statut d'autrefois. Il conserve une mentalité libérale alors que l'exercice de sa profession est techniquement et sociologiquement socialisée. D'où toutes ces discussions autour de la fixation des tarifs et du libre choix des patients qui camoufflent souvent d'autres motifs, des préjugés ou même des sentiments. Transformations techniques et sociologiques de la médecine, psychologie des médecins, entente directe, convention collective, intervention de l'Etat, voilà autant de questions brièvement, mais lucidement analysées dans ce chapitre.

La présence des travailleurs dans les Conseils d'administration des caisses de sécurité sociale est une vieille revendication des syndicats ouvriers. Elle est une exigence démocratique légitime, mais elle soulève une série de difficultés en raison de l'ambivalence de la tâche des représentants. D'une part, ils doivent posséder des qualités d'administrateurs et, d'autre part, ils doivent demeurer intégrés aux groupements dont ils sont les mandataires. Comment peuvent-ils concilier leur fonction de gestionnaires avec celle de militants ? L'exercice d'une fonction produit à la longue une influence sur l'esprit et les attitudes. L'expérience française est très révélatrice d'une psychologie qui n'est pas particulière à ce pays.

Au moment où, chez nous, l'on rencontre des difficultés d'ajustement avec l'assurance-hospitalisation, où l'on se prépare à l'assurance-santé et où les syndicats ouvriers réclament légitimement une représentation dans l'administration des organismes de sécurité sociale, la lecture de ces pages sera certainement utile à tous ceux qui cherchent à trouver des solutions.